

Cycle 33

Budget-programme et planification sectorielle

Durée

3 semaines

Dates

24 novembre
au 12 décembre 2008

Destiné aux

- Cadres des ministères de l'Économie, des Finances et du Budget.
- Cadres des ministères sectoriels en charge de la planification.
- Analystes macroéconomiques, conseillers en finances publiques.
- Analystes de la réduction de la pauvreté.

Coûts

Prestations
pédagogiques : 4 850 €

Ne comprend pas les frais suivants :

billets d'avion, transport en France, hébergement, restauration et assurance obligatoire (souvent indispensable pour l'obtention du visa).

A titre indicatif : 1 € = 655,957 FCFA

Objectifs

- Consolider sa connaissance des concepts et des principes de bonne gestion des finances publiques.
- Acquérir la démarche d'élaboration d'un budget-programme.
- Renforcer les pratiques de formulation et de planification des politiques sectorielles.
- Maîtriser les principes d'élaboration des cadres de dépenses sectoriels à moyen terme.

Itinéraire pédagogique

Thème 1

Les principes et outils de bonne gestion budgétaire

- La loi de finances et le cycle des finances publiques.
- Du système de budget axé sur la nature de la dépense au budget-programme.
- Les nouvelles classifications et présentations budgétaires.
- Les éléments constitutifs de la gestion axée sur les résultats.
- La mesure de l'efficacité et de la performance.
- L'adaptation du système institutionnel : les caractéristiques d'une structure de programmes d'un ministère.

Thème 2

Formulation et budgétisation des politiques sectorielles

- Les acteurs de la politique sectorielle.
- Le document de politique sectorielle et les conditions de sa validation.
- La prise de décision budgétaire.
- Le choix des options de dépenses : la justification de l'intervention publique, l'évaluation des options de dépenses.

- La modélisation financière, outil de conception des politiques.
- La cohérence entre DSRP et document de politique sectorielle.

Thème 3

Les CDMT sectoriels

- Le cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) : instrument de programmation et de maîtrise de la dépense.
- Les étapes de la préparation d'un CDMT.
- Les techniques et méthodes d'élaboration des CDMT.
- De la politique à l'opérationnalisation des mesures.
- CDMT sectoriels et intégration au CDMT global.
- Le plan de suivi-évaluation et la maîtrise des dépenses.

Remarques

- Ce cycle doit être suivi en totalité.
- Nous recommandons aux participants, dans la mesure du possible, de se munir de documents internes à leur organisation et en rapport avec le sujet.